



QUALITÉ DE L'EAU

Nos interventions pour le lac portent fruit!...p.2
On continue la lutte!.....p.3
Les estacades à la rescousse!.....p.4
Stations de lavage:
des municipalités passent à l'action!.....p.4
La protection de la qualité de l'eau des
lacs, des gestes simples à faire chez soi!...p.5
Que se passe-t-il sous la glace en hiver?...p.6



PROTECTION DU TERRITOIRE

Le lot des Mariannahill: une mobilisation
extraordinaire pour la conservation
à perpétuité!..... p.7



FAUNE ET FLORE

Pêche en herbe: nouvelle façon
de s'initier à la pêche sportivep.8
Pourquoi s'intéresser
aux chauves-souris?.....p.9
Résoudre des problèmes
environnementaux avec des plantes? p.10



ACTIONS RIVERAINES

Nous étions présents
à la fête de la terre!.....p.11
La Patrouille Verte est de retour!.....p.11
Paul Bélec, résident du lac Brompton
nous raconte le lac tel qu'il l'a connu..... p.12



ACTIONS MUNICIPALES

Nos municipalités à l'œuvre p.14



DIVERS - P.15-16

LE MOT DU PRÉSIDENT

par Denis Mercier, Président

Bonjour amies et amis,

L'APLB fête ses 45 ans! Bravo et un immense MERCI à toutes celles et ceux qui depuis près d'un demi-siècle se sont dévoués pour la protection du lac Brompton !

À la lecture de ce journal, vous constaterez que les 12 derniers mois ont été également très actifs et j'aimerais exprimer ma reconnaissance à des gens qui font la différence.

Après sept années au sein du CA de l'APLB, Louise Chrétien a souhaité prendre une pause. Louise est la Wikipédia du lac ! Sa passion pour le lac est incomparable. Son implication dans tous les projets a été une « Job à temps plein » depuis toutes ces années. Rassurez-vous, même hors CA, Louise demeure l'une des personnes les plus impliquées au sein de l'APLB. Louise, tu fais la différence, MERCI!

Depuis quelques années votre CA réfléchissait à la possibilité d'embaucher une personne à la direction générale de l'APLB. Ce projet s'est concrétisé au printemps 2022. En effet, le poste permanent à temps partiel est occupé par Mme Jacinthe Bilodeau. Son travail permet à l'APLB de dynamiser les activités de protection du lac et d'alléger les tâches des membres du CA. Jacinthe, tu fais déjà la différence, MERCI!

La grande force de l'APLB est la fidélité et la générosité toutes celles et ceux qui s'impliquent bénévolement. Vous investissez des journées, des week-ends et des soirées dans une foule d'activités destinées à la préservation du lac. Votre implication est remarquable et vous faites la différence, MERCI!

Grâce à vous chers membres et Grands Protectors, l'APLB poursuit sa mission de veiller à la protection du lac. Votre fidélité est un gage de santé pour votre association. Cette année, grâce à votre générosité, nous avons réussi à



Denis Mercier

protéger à perpétuité un lot de 20 hectares situé à l'embouchure du ruisseau Ély. Cette mobilisation collective a permis de recueillir un montant de 250 000 \$. Cette contribution citoyenne a été la clé qui a permis à Corridor appalachien d'accéder à des sources de financement diverses pour une contribution de près de 750 000 \$. Ce montage financier d'un million de dollars a permis de faire l'acquisition du lot qui était la propriété des Pères Mariannahill depuis 1951. Chers amies et amis, vous avez vraiment fait la différence, MERCI!

Le futur nous réserve également de grands défis et de grandes réalisations. On le sait, le futur c'est aujourd'hui! La protection du lac Brompton passe par notre bienveillance, nos gestes au quotidien et notre implication envers cet environnement magnifiquement et extraordinairement fragile qu'est le lac Brompton. À toutes celles et ceux qui hier, aujourd'hui et demain s'impliquent dans la protection du lac, vous faites la différence, MERCI!

Denis Mercier



NOS INTERVENTIONS POUR LE LAC PORTENT FRUIT!

par Jean Nadeau pour le Comité de Navigation

Depuis 2018, l'association effectue des opérations de contrôle sur les herbiers contenant une forte proportion de myriophylle à épis (MAÉ) en les recouvrant avec des toiles de jute alors que la technique de l'arrachage manuel a été utilisée pour la partie de ces herbiers présentant une faible proportion de myriophylle et afin d'entretenir les toiles de jute de façon à éviter leur recolonisation par cette plante.

En 2020, le RAPPEL a effectué un second inventaire des herbiers dominés à 70% par le MAE au lac Brompton (seule la section « lac » a été caractérisée en excluant le marais). Voici le bilan :

- Superficie des herbiers dominés par le myriophylle à épis (2016) : **36 000 m²**
- Superficie des herbiers dominés par le myriophylle à épis (2020) : **8 000 m²**
- Superficie des herbiers bâchés (2021) : **6 400 m²**
- Superficie restante en 2022 : **1 600 m²**

Les travaux réalisés entre 2018 et 2021 inclusivement ont donc permis de réduire de plus de 95% de la superficie des herbiers dominés par le MAÉ dans la zone «lac»! (Toujours en excluant la partie du marais.)

Cependant, il est important de préciser que ce sont des estimations, et que plusieurs facteurs environnementaux peuvent avoir entraîné des répercussions sur les herbiers de myriophylle à épis. (Inventaire disponible sur le site Web de l'APLB sous la rubrique bibliothèque.)

En 2021, le rapport de suivi des toiles de jute par le RAPPEL démontre que les toiles commencent à être recolonisées par des espèces indigènes qui prennent le dessus sur le MAÉ. En effet, les BONNES plantes aquatiques indigènes repoussent rapidement au travers de la toile de jute possiblement en raison d'une banque de graines présente dans les sédiments et par la rigidité de leur tige, tandis que le myriophylle à épis repousse seulement sur la toile quand un fragment se dépose sur celle-ci. Évidemment, l'entretien des toiles par arrachage manuel effectué de 2019 à 2021 inclusivement a fortement

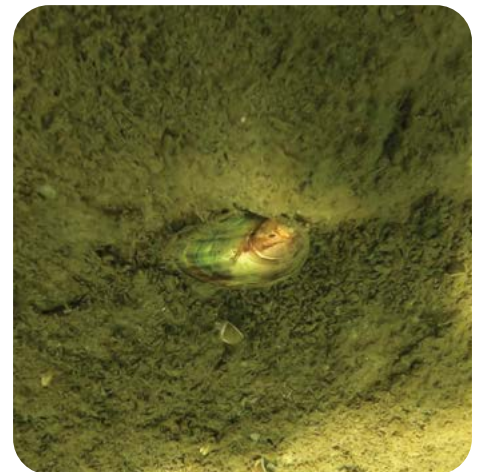


© RAPPEL - Achigan nageant au-dessus d'une toile de jute avec peu de végétation aquatique et peu d'accumulation sédimentaire

favorisé les espèces indigènes, puisque seul le MAÉ a été retranché. De plus, malgré ces interventions, de la faune aquatique a également été observée, perchaude et le crapet-soleil particulièrement. Des mulettes et escargots ont aussi été aperçus sur plusieurs toiles de jute. (Rapport de suivi disponible sur le site Web de l'APLB sous la rubrique bibliothèque)



© RAPPEL - Toile de 2019 qui est recouverte par plusieurs espèces de végétaux aquatiques indigènes



© RAPPEL - Mulette et escargot retrouvés sur une toile de jute

ON CONTINUE LA LUTTE!

par Jean Nadeau pour le Comité de Navigation

Projets 2022 à 2026

Nos certificats d'autorisation pour le contrôle du myriophylle à épis se terminaient en 2021. Les municipalités de Saint-Denis-de-Brompton, de Racine et d'Orford, de concert avec l'APLB, souhaitent donc les renouveler au MELCC, au MFFP au MPO pour trois ans pour certains projets.

• De l'arrachage

Considérant les travaux réalisés jusqu'à présent, le projet de lutte contre le MAÉ au lac Brompton se transforme principalement en lutte de maintenance. Ainsi, de 2022 à 2026, l'arrachage manuel visera son contrôle dans les petits herbiers et la réduction de la recolonisation sur les surfaces bâchées.

Les herbiers visés par cette méthode de contrôle occupent actuellement une superficie totale de 98 619 m², incluant la superficie de 4 552 m² à traiter avec les toiles synthétiques. Afin d'assurer l'efficacité des travaux effectués depuis 2018, un arrachage manuel d'appoint est prévu pour les deux années suivant la première année de contrôle d'un herbier bâché ou arraché.

• Du bâchage

D'autre part, deux herbiers, d'une superficie totale de 4 552 m², nécessitent encore des toiles synthétiques au pourtour ou par-dessus des toiles de jute existantes : d'abord celui de la baie Nickel (numéro 76), bâché en 2019 et entretenu ensuite par l'arrachage manuel en 2019 et aussi en 2020. Lors d'un suivi en 2021, il a été constaté que les toiles sur cet herbier étaient recouvertes d'une importante accumulation sédimentaire et de plantes aquatiques à plus de 99%, c'est-à-dire trois fois plus élevée que sur toute autre toile inspectée en 2021, et la recolonisation par le MAÉ y était évidente. Ainsi, dès cet été, l'utilisation de toiles synthétiques sera préconisée au lieu de l'arrachage manuel pour cet herbier.



Aspirophylle - équipement spécialisé aidant les plongeurs lors de l'arrachage manuel du MAÉ



Rouleaux de toiles synthétiques, crédit photo C. Lascelles, SEPAQ

Nous proposons également l'installation de toiles synthétiques au pourtour des toiles de jute installées sur un herbier du secteur Orford en 2021. L'arrachage manuel, effectué en 2019 et 2020 (numéro 27), ne semble pas être aussi efficace qu'ailleurs dans le lac, entraînant un risque de recolonisation. (On retrouve les herbiers par leur numéro sur le site Web de l'APLB sous la rubrique bibliothèque dans le rapport d'inventaire 2020.)

Si nous obtenons les autorisations officielles, la mise en place des toiles synthétiques serait effectuée, au plus tôt vers le 15 juin, et au plus tard, vers le 17 juillet. En effet, pour être

efficaces, celles-ci doivent recouvrir les herbiers traités pendant un minimum de dix semaines.

Enfin, il est à noter que la superficie des herbiers traités pourrait être diminuée selon un financement moindre obtenu et un budget ainsi amputé, et ce, malgré l'expansion possible des herbiers et de la densité du MAÉ qui pourraient augmenter au cours des cinq prochaines années.

Enfin, un rapport final plus détaillé sera produit en 2027, soit trois ans après la dernière pose de toiles, afin de rendre compte de l'efficacité des toiles sur toute la période de traitement pour tous les sites traités avec ces méthodes.

LES ESTACADES À LA RESCOUSSE!

par Jean Nadeau pour le Comité de Navigation

En 2020, un projet expérimental s'est mis en place afin de récupérer le plus de fragments possibles de myriophylle à épis provenant du marais vers le lac : des estacades installées à la sortie du marais sans toutefois diminuer la libre circulation des poissons et embarcations. Cette technique a été retenue étant donné que la portion marais du lac Brompton ne fera plus l'objet de travaux de contrôle en raison de la fragilité du milieu (présence de milieux humides et d'une aire de concentration d'oiseaux aquatiques). Il a également été jugé que lutter contre le myriophylle à épis dans cette zone serait un projet d'une très grande envergure, en grande partie parce que l'espèce est présente dans l'ensemble

du marais, et ce, à plusieurs densités. De plus, celle-ci, s'étant incrustée dans le milieu depuis des décennies, est considérée comme faisant partie du marais, voire naturalisée. Toutefois, afin de minimiser les risques de propagation du MAÉ dans le reste du lac, les estacades seront réinstallées à la sortie du marais en début de

chaque saison estivale, afin d'amasser ses fragments qui s'échapperaient vers le lac. Cette installation est sous la supervision de l'APLB et sera en constante amélioration enfin qu'elle soit la plus efficace possible. Enfin, une pancarte flottante et une note sur la carte distribuée aux usagers rappellent que le marais est un secteur à éviter.



STATIONS DE LAVAGE: DES MUNICIPALITÉS PASSENT À L'ACTION!

par Jean Nadeau pour le Comité de Navigation

Les associations pour la protection des lacs militent depuis des années pour que les municipalités puissent avoir le pouvoir d'agir pour préserver leurs points d'eau, mais il faudrait une modification de la Loi fédérale sur la marine marchande qui encadre la navigation sur les lacs car, historiquement, c'était principalement un moyen de transport de marchandises. Mais comme la navigation de plaisance s'est développée et, avec elle, des troubles sociaux et environnementaux, il faudrait que les municipalités aient plus de pouvoirs pour préserver les lacs.

En attendant, elles ont tout de même des outils pour les protéger, dont le lavage obligatoire des embarcations, pour autant qu'il soit mis en place.

Un tour d'horizon de ce qui se fait:

- **Deauville :**
Station permanente à la plage municipale gratuite et obligatoire
- **Trois-Lacs :**
Station mobile gratuite
- **Lac Boissonneault de Saint-Claude :**
Station libre avec frais

- **Lac-Mégantic :**
Stations obligatoires avec frais

- **Lac Massawippi :**
Stations obligatoires avec frais

Et au Lac Brompton? Au moment d'écrire ses lignes, voici les prévisions. Pour cet été :

- **Racine et St-Denis-de-Brompton :**
Station prévue sur la Côte de l'Artiste (deux journées à l'essai)

- **Orford :**
Projet de station près de la caserne des pompiers, secteur nord

Même si l'APLB salue ces intentions fort louables, elle demeure convaincue que le succès de ces stations de lavage passe par une réglementation commune aux municipalités de Orford, Racine et St-Denis-de-Brompton pour encadrer leur application. Des discussions sont entamées à ce sujet, mais une législation demeure pour nous impérative pour l'été 2023.



Exemple d'une station de lavage de bateau. Photo gracieusement prise dans L'Express magazine de Drummondville.

LA PROTECTION DE LA QUALITÉ DE L'EAU DES LACS, DES GESTES SIMPLES À FAIRE CHEZ SOI!

par Solange Barrault, vulgarisatrice scientifique au RAPPEL



Sédiments, nutriments, polluants... Nous entendons régulièrement ces termes lorsque l'on parle de qualité de l'eau des lacs.

En effet, les sédiments sont un mélange de particules de sol de différentes grosseurs, qui vont se retrouver emportés vers les lacs via toute sorte de ruissellement (pluies, ruisseaux, etc.). Les sédiments ne sont jamais innocents: ils sont souvent accompagnés de nutriments qui accélèrent le vieillissement des lacs (phénomène appelé eutrophisation).

Pour protéger la qualité de l'eau d'un lac, il faut donc réduire ces apports en sédiments, nutriments et polluants qui proviennent de l'ensemble du bassin versant. Mais que peut-on faire concrètement?

Toutes les activités humaines présentes dans le bassin versant sont

concernées. Nous pouvons donc tous agir à petite échelle pour préserver la qualité de nos plans d'eau en surveillant nos activités quotidiennes! Faisons le point sur deux secteurs essentiels de notre vie courante...

Pour le secteur résidentiel

À la maison, la première source de production de sédiments est liée à l'eau de pluie, qui emporte avec elle tous les contaminants qu'elle croise sur les toits et les routes, avant de les déverser dans les lacs. Limiter l'utilisation d'engrais chimique sur sa propriété et éviter l'utilisation d'engrais organique dans la bande riveraine sont des très bons moyens de diminuer la présence de nutriments dans le sol et les lacs. Débrancher ses gouttières du réseau d'égouts, et diriger l'eau de pluie vers un système récupérateur ou un sol absorbant sont également des solutions permettant de capter et filtrer l'eau avant qu'elle n'arrive au lac. Le sol est en effet un des meilleurs filtres existants! Il est donc important de conserver des surfaces végétales et d'utiliser des matériaux de recouvrement permettant à l'eau de s'infiltrer sur votre terrain. La présence de racines améliorant cet effet filtrant du sol, n'hésitez pas à éviter la tonte des gazons à proximité des plans d'eau, et à protéger la bande de végétation riveraine. Formées d'arbres, arbustes et petits végétaux, elle permet une dernière étape de filtration de l'eau présente dans le sol, avant qu'elle ne

se retrouve dans les lacs. Une rive végétalisée s'avérera également très utile pour stabiliser les berges et éviter leur érosion.

Une deuxième source de pollution provenant des résidences est la non-conformité de certaines installations septiques. Afin d'éviter toute contamination des eaux de surface, il est recommandé d'effectuer leur entretien régulièrement et de faire bien attention à leur durée de vie!

Pour le secteur récréotouristique

Limiter l'apport de sédiments, c'est aussi respecter les berges lors de ses activités nautiques : éviter de créer des vagues imposantes près du bord de l'eau, se limiter à une certaine limite de vitesse, etc. Pour plus d'informations à ce sujet, référez-vous au Code d'éthique pour les activités nautiques au lac Brompton.

Protéger la qualité de l'eau de son lac, c'est accessible à tous! Pour en savoir plus sur les actions pouvant être prises à l'échelle du bassin versant, téléchargez gratuitement le guide du RAPPEL «Protection des lacs: Guide d'évaluation des actions à instaurer dans le bassin versant» (www.rappel.qc.ca/guides-didactiques). La meilleure des actions reste la sensibilisation des personnes concernées: partagez autour de vous sur les manières de protéger la qualité de l'eau d'un lac et devenez un exemple inspirant!



© RAPPEL



© RAPPEL

QUE SE PASSE-T-IL SOUS LA GLACE EN HIVER?

par Lise Préfontaine

Nos lacs se recouvrent de glace tous les hivers, vous êtes-vous demandés ce qu'il se passe sous ce couvert de glace?

À ce jour, la science ne fournit que peu de réponses. Pourtant, malgré le froid et le confinement créé par la glace, les organismes vivants maintiennent sûrement une certaine activité.

L'eau plus chaude est plus légère mais en refroidissant, elle s'alourdit. Mais l'eau a une propriété unique : quand elle se refroidit en dessous de 4°C, elle devient plus légère. Elle connaît donc sa masse volumique maximale à 4°C. C'est pourquoi en hiver, l'eau du fond d'un lac reste plus chaude que celle de la surface.

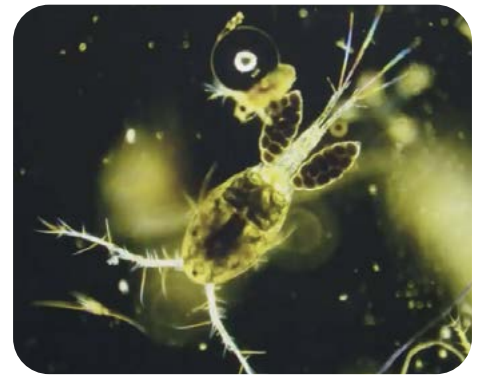
Cette propriété physique de l'eau crée différentes strates de températures d'eau. La couche supérieure est appelée **épilimnion** : durant l'été c'est de l'eau plus chaude, plus légère. L'été, c'est cette couche d'eau qui sous l'action du vent renouvelle son oxygène. Pendant ce temps, la couche de fond épaisse et froide, ou **hypolimnion**, stagne et risque de perdre son oxygène. La séparation quasi étanche de ces deux couches est la **thermocline**.

Dès l'automne, on observe **un mouvement de l'eau** : les eaux plus chaudes descendent vers le fond et

les eaux plus froides montent à la surface. Durant ce mouvement, les matières nutritives et organiques et les algues produites en surface durant la saison estivale sont entraînées vers le fond. Tout comme à l'été, la matière organique entraînée au fond de l'eau est décomposée par les bactéries causant une consommation excessive de l'oxygène. Toutefois, à l'hiver, celle-ci ne peut être remplacée par l'oxygène atmosphérique en raison de la glace qui recouvre la surface du lac. Notons que si les concentrations en oxygène dissous deviennent trop faibles, les poissons et autres organismes aquatiques peuvent en mourir. Il s'agit d'un phénomène appelé « mort hivernale ».

D'autre part, à l'automne, les **microorganismes** font le plein de nourriture afin de se constituer une réserve d'énergie vitale pour passer à travers l'hiver. Ceux-ci restent actifs sous la glace et se reproduisent grâce à cette réserve d'énergie.

Pour ce qui est **des poissons**, ceux-ci, tout comme les microorganismes, restent actifs. Toutefois, ils le sont beaucoup moins que pendant la saison estivale. Effectivement, les températures froides de l'eau les rendent plus calmes puisque ce sont des animaux ectothermes, c'est-à-dire que ce sont des animaux dont la température du corps varie avec la



Zooplankton¹.

température de l'eau qui les entoure contrairement à nous qui sommes capables de réguler nous-mêmes notre température corporelle, par un mécanisme interne. Il va sans dire que les poissons se présentent très rarement à la surface du lac alors que l'eau y est plus froide. On peut donc conclure que le froid de l'hiver assomme un peu les poissons du lac qui réduisent leurs activités au minimum.

Consultez le court reportage de 4 minutes «*Sous la surface des lacs gelé, la petite vie cachée des lacs gelés*» réalisé par Radio-Canada pour en apprendre davantage.

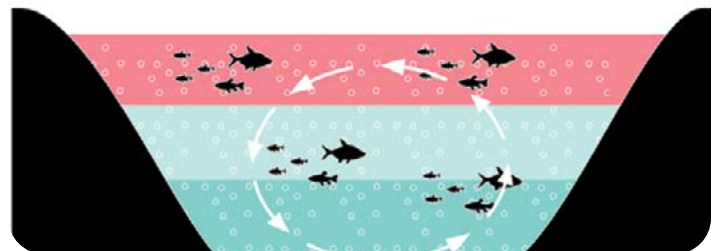
1. Photo : reportage «*Sous la surface des lacs gelé, la petite vie cachée des lacs gelés*» réalisé par Radio-Canada.

2. Photos : <https://peche-feeder.com/mouvements-saisonniers-des-poissons-en-grands-lacs/>

Légende : ■ eau froide ■ eau fraîche ■ eau chaude.



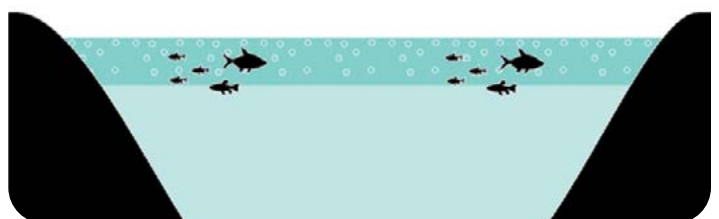
Début du printemps².



Mi-automne².



Début de l'hiver².



Fin de l'hiver².



LE LOT DES MARIANHILL: UNE MOBILISATION EXTRAORDINAIRE POUR LA CONSERVATION À PERPÉTUITÉ!

par Denis Mercier, Président

Je vous raconte l'histoire récente de cette aventure!

La congrégation religieuse des pères Mariannahill a fait l'acquisition de ce lot en 1951. Ils y ont construit un grand chalet qu'ils ont utilisé pour accueillir des visiteurs ou pour venir s'y recueillir.

En 2019, les représentants du MFFP ont rencontré les Mariannahill en vue d'une acquisition du lot dans le cadre du projet d'agrandissement du Parc Orford. La SEPAQ envisageait d'utiliser ce site comme aire de mise à l'eau pour des canots et kayaks. L'APLB avait alors émis des réserves en raison de la présence de myriophylles à épi dans la baie. En 2020, le MFFP abandonne le projet d'acquisition de ce lot de 20 hectares zoné blanc.

Je suis entré en contact avec un représentant des Mariannahill afin de connaître leurs intentions quant à l'avenir de leur propriété. Dans le contexte où les Pères utilisaient moins le chalet, ils envisageaient de vendre la propriété. Ils avaient déjà des offres de promoteurs immobiliers. La situation se corsait!

Je leur ai parlé de conservation. L'option d'un don à un organisme de conservation a d'emblée été exclue du fait que la congrégation a de grands besoins financiers pour ses projets en Afrique.

Le projet a été présenté à Corridor appalachien qui, après une visite des lieux, a confirmé qu'il s'agissait d'un milieu exceptionnel abritant une grande biodiversité. L'équipe de Corridor appalachien s'est mise à l'œuvre afin de signer une entente d'exclusivité avec les Mariannahill jusqu'en mai 2022.

Un spécialiste a fourni une évaluation de la JVM (Juste Valeur Marchande) de la propriété à 2M \$. Il a alors été convenu de scinder la propriété en deux lots : un petit lot associé au chalet et l'autre pour le reste de la propriété totalisant 20 hectares.

Corridor appalachien a fait appel à des sources de financement pour l'acquisition du lot de 20 hectares, d'une valeur de 1M \$. Des fonds fédéraux et provinciaux ont été confirmés pour 750 000 \$. Or, le versement de ce montant impliquait deux contraintes : L'utilisation des fonds avant le 31 mars 2022 et une



participation de la collectivité pour un montant de 250 000 \$.

Nous avons vécu ensemble le reste de l'histoire. En janvier 2022, une mobilisation citoyenne exceptionnelle s'est déroulée autour du lac! Que vous habitez Racine, Orford ou St-Denis-de-Brompton, vous avez cru au projet et vous avez investi dans la conservation. Ensemble, nous avons réussi!

Il s'agit là d'une action durable dont l'importance sera de plus en plus significative au fil des générations. En effet, ce milieu exceptionnel est dorénavant protégé à perpétuité. Tout un héritage pour les générations futures et pour la conservation des écosystèmes autour du lac Brompton!

Merci à tous et en route pour d'autres projets de conservation dans le bassin versant du lac Brompton!





PÊCHE EN HERBE: NOUVELLE FAÇON DE S'INITIER À LA PÊCHE SPORTIVE

par Camille Dufresne



Fondation de la faune du Québec

Au cours de la dernière année, la Fondation de la faune du Québec a effectué une révision en profondeur de son programme *Pêche en herbe*.

Réalisé en collaboration avec Canadian Tire, son partenaire principal, et le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) par l'entremise d'une contribution spéciale provenant de la vente des permis de pêche sportive, ce programme a pour objectifs de favoriser la relève de pêcheurs au Québec, d'accroître le nombre d'initiés dans toutes les régions du Québec, de donner aux jeunes les connaissances et les outils nécessaires pour qu'ils puissent pratiquer la pêche sportive de manière autonome et de soutenir un vaste réseau d'organisations offrant des activités d'initiation à la pêche sportive. C'est pourquoi la nouvelle mouture du programme *Pêche en herbe* offre dorénavant une formation interactive à la pêche sportive en ligne.

Formation disponible été comme hiver

La formation en ligne s'adresse à des jeunes de 6 à 17 ans, accompagné ou non de leurs parents, et propose deux volets de contenu adapté pour la pêche estivale et hivernale. Au cours de la formation, les futurs pêcheurs découvriront la biologie du poisson et les différentes espèces pêchées au Québec, l'équipement nécessaire et de nombreuses techniques de pêche, comment transporter et conserver son poisson, les techniques de remise à l'eau d'un poisson, un aperçu de la réglementation, la sécurité nautique et les responsabilités d'un bon pêcheur.

Que ce soit sous forme de textes, de vidéos, d'animations Web, le contenu est présenté de manière ludique afin de faciliter l'apprentissage des apprentis pêcheurs. Gageons qu'ils ne seront pas les seuls à s'y référer!

Certificat *Pêche en herbe*

De plus, avec l'autorisation du ministère de la Forêt, de la Faune et des Parcs, chaque jeune ayant complété avec succès la formation recevra un certificat *Pêche en herbe* qui lui tiendra lieu de permis de pêche jusqu'à ce qu'il atteigne l'âge de 18 ans. Voici le lien pour suivre la formation : <https://pecheenherbe.quebec/>

Grâce à une entente de partenariat renouvelée avec Canadian Tire, le programme offrira des incitatifs intéressants aux jeunes initiés qui recevront un certificat *Pêche en herbe*. Ces derniers pourront procéder à l'achat d'un équipement de pêche, à prix avantageux, chez les détaillants Canadian Tire.

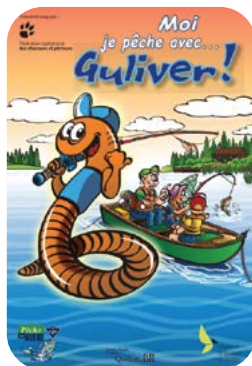
Rappelons que le programme *Pêche en herbe*, créé en 1997, a permis d'initier plus de 320 000 jeunes à la

pêche sportive, dont 33 000 à la pêche blanche. Pour plus d'informations sur le programme ou pour soumettre une demande de soutien, veuillez consulter le site www.fondationdelafaune.qc.ca/programmes-daide-financiere/peche-en-herbe/

La Fondation de la faune du Québec (www.fondationdelafaune.qc.ca/) a pour mission de promouvoir la conservation et la mise en valeur de la faune et de ses habitats. C'est grâce à la contribution de plus d'un million de chasseurs, de pêcheurs et de trappeurs du Québec, de milliers de donateurs et de nombreuses entreprises privées que la Fondation soutient depuis 1987 plus de 2 000 organismes partout au Québec, créant ainsi un véritable mouvement faunique.

Informations :

Mme Mylène Bergeron
Directrice des communications et de la collecte de fonds
Fondation de la faune du Québec
418 644-7926, poste 135
418 575-5728
mylene.bergeron@fondationdelafaune.qc.ca



©FFQ « Moi je pêche avec... Guliver! »
Télécharger le document :
www.fondationdelafaune.qc.ca/documents/File/EpreuveGuliver2018.pdf



©FFQ « La pêche blanche avec... Guliver! »
Télécharger le document :
www.fondationdelafaune.qc.ca/documents/File/Guliver%20hiver.pdf

POURQUOI S'INTÉRESSER AUX CHAUVES-SOURIS?

par Victor Grivegnée-Dumoulin et Rustem Urazmetov

La pipistrelle de l'Est, la chauve-souris cendrée, nordique, argentée, rousse ainsi que la grande et la petite chauve-souris brune sont toutes des espèces qu'il est possible de retrouver dans notre région.

Malgré plusieurs mythes racontés, ces petits mammifères volants et inoffensifs sont tous insectivores et jouent un rôle très important dans l'équilibre écologique. En effet, elles chassent leurs proies à l'aide de l'écholocation, un système émettant des sons aigus à partir de leurs cordes vocales qui permet, avec précision, de déterminer la direction, la distance et la taille de l'insecte. Par ce fait, étant les principales prédatrices des insectes nocturnes, les chauves-souris rendent un grand service écologique à la société en régulant les populations des insectes nuisibles pour l'agriculture et la foresterie. Un seul individu peut consommer jusqu'à 600 insectes par heure, ce qui permet d'économiser près de 3,7 milliards de dollars par année en Amérique du Nord en insecticides et pesticides aux agriculteurs.

Les menaces

Plusieurs facteurs comme les maladies, la perte d'habitat, l'utilisation des pesticides et le dérangement humain ont contribué dans les dernières années à un déclin important de toutes les espèces de chauves-souris du Québec.

Voici une liste des principales menaces que subissent nos chauves-souris.

• La perte et la fragmentation d'habitat

Les chauves-souris recherchent des milieux forestiers à proximité de plans d'eau comme les étangs, les rivières et les lacs où elles peuvent trouver abris dans des chicots d'arbres matures et des zones de chasse. Toutefois, le développement urbain, agricole ainsi que la foresterie entraînent une diminution importante de ce genre d'habitat.

• Les pesticides

En plus de provoquer une dégradation importante de l'habitat, l'industrie agroalimentaire engendre l'épandage de pesticides qui, à la fois, réduit la disponibilité d'insectes et contamine les insectes présents. Par ingestion des insectes touchés, les matières toxiques s'accumulent dans leurs tissus adipeux (graisse) et peuvent se transmettre à la progéniture.

• Le syndrome du museau blanc

En 2006, le syndrome du museau blanc, un champignon parasitant les chauves-souris, arrive en Amérique du Nord. En moins de 10 ans, entre 5,7 et 6,7 millions de chauves-souris meurent à la suite de l'infection. Les



populations de la pipistrelle de l'Est, de la petite chauve-souris brune et de la chauve-souris nordique ont été réduites de 94 %, 98 % et 99,8 % respectivement. L'infection entraîne de multiples réveils pendant l'hibernation ce qui épuise et tue ces dernières.

Comment peut-on les aider?

Pour commencer, il est nécessaire de protéger leur habitat naturel. La conservation des zones forestières matures à proximité des plans d'eau pourrait leur fournir un abri essentiel pour la saison de reproduction estivale. Si une colonie se trouve dans votre maison, il est important de ne pas la déloger, si possible, durant la saison de reproduction (de juin à septembre). Il est aussi recommandé de prioriser l'achat d'aliments biologiques afin d'encourager des méthodes agricoles moins néfastes qui utilisent peu ou pas de pesticides. En outre, la sensibilisation de nos proches s'avère une façon efficace de propager l'importance de protéger cette petite bête.



Petite chauve-souris brune.
Photo : Yves Déry.



Grande chauve-souris brune.
Photo : Jean-Marc Lacoste.



Grande chauve-souris brune.
Photo : Alex Quevillon.

RÉSOUTRE DES PROBLÈMES ENVIRONNEMENTAUX AVEC DES PLANTES?

par Lise Préfontaine, Membre du C.A. de l'APLB

Notre environnement a besoin d'aide pour mieux s'adapter aux changements climatiques et aux événements météorologiques extrêmes qui en découlent.

Et vous pouvez fournir cette aide! Les scientifiques appellent ça la «phytotechnologie», c'est-à-dire l'utilisation entre autre de plantes vivantes indigènes pour aider l'environnement. En particulier sur le bord des lacs, les plantes sont très utiles : elles gèrent les eaux pluviales, stabilisent les pentes et les bandes riveraines, servent de haies brise-vents et contiennent, éliminent ou rendent moins toxiques les contaminants environnementaux. Voici donc quelques espèces qui peuvent vous rendre l'un ou l'autre de ces services.

L'APLB vous offre ces végétaux indigènes et plusieurs autres variétés aux propriétés «phytotechnologiques» à prix dérisoire!

- Plus de 40 espèces de vivaces, graminées, fougères, conifères, arbustes et arbres.
- Commandes avant le 1^{er} août.
- Réception vendredi le 26 août.

Bon de commande et descriptif des végétaux disponibles sur demande par courriel à:

tresorier@protectionlacbrompton.ca

ou par téléchargement à partir de notre site web:

www.protectionlacbrompton.ca/bandes-riveraines/

Pour plus d'information:

- Dupras, Isabelle (2019) «aiglon indigo – Végétaux et semences indigènes» 36 pages.
- <https://gestion.aiglonindigo.com/UserFiles/Tools/carnet-aiglon-indigo-2.0-plantes-indigenes-pour-phytotechnologies.pdf>

Vivaces



Aster à feuilles cordées



Asclépiade incarnate

Graminées et fougères



Calamagrostis du Canada



Onoclée sensible

Conifères



Genévrier commun



Mélèze laricin

Arbustes



Myrique baumier



Physocarpa Diabolo

Arbres



Érable rouge



Vinaigrier



ACTIONS RIVERAINES

NOUS ÉTIIONS PRÉSENTS À LA FÊTE DE LA TERRE!

par Line Lamoureux pour le Comité des Communications

Le 23 avril dernier, l'APLB a participé à la première édition de la fête de la terre à la municipalité d'Orford. Plusieurs kiosques étaient présents pour mobiliser la population à une sensibilisation commune pour un avenir meilleur en raison des changements climatiques.

L'APLB n'a pas fait exception. Depuis plusieurs années notre implication à contrôler le Myriophylle à épi par méthode d'arrachage et de bâchage au Lac Brompton n'est plus un secret. Nous y consacrons la majeure partie de nos investissements avec le souhait d'avoir accès à une station de lavage dans chaque municipalité pour limiter sa propagation et pour éviter l'introduction d'autres espèces aquatiques envahissantes.

D'autres plantes exotiques envahissantes nous préoccupent. C'est pourquoi, nous avons apporté des échantillons de Roseau Commun (phragmite) et de Renoué du Japon (faux bambou), deux plantes parmi les 100 espèces exotiques envahissantes les plus néfastes au monde. La première souvent utilisée pour des décors automnaux et la seconde introduite à des fins ornementales en raison de sa beauté.

La présence humaine affecte aussi la faune... Saviez-vous que la grenouille du marais et la tortue serpentine entre autres sont menacées ? L'information et l'éducation font aussi parti des mandats de l'APLB afin de préserver la biodiversité et la santé de notre lac. Les personnes présentes à l'événement ont manifesté beaucoup d'intérêt et nous serons présents aux prochaines éditions.



Line Lamoureux au kiosque de l'APLB.



Gabrielle Mercier prend la relève

LA PATROUILLE VERTE EST DE RETOUR!

par Diane Lapointe, responsable de la patrouille verte

Vous les verrez sillonner votre lac cet été : ce sont nos patrouilleurs Lauréanne Savard, finissante en techniques de bioécologie au Cégep de Sherbrooke, Nicolas Bellerose-Morin, en première année au Baccalauréat en études de l'environnement à l'Université de Sherbrooke, Sarah Breton, étudiante en Sciences de l'environnement et développement durable à l'Université

Concordia et Juliane Landry qui fréquentera le Collège Champlain cet automne.

Les membres de la Patrouille sensibiliseront les plaisanciers à l'importance de respecter les bouées délimitant les différents herbiers de myriophylle à épi et expliquer les conséquences en cas de non-respect. Ils inciteront également les conducteurs

de bateaux à utiliser le corridor spécifique à leur activité.

Si vous avez connaissance d'un problème quelconque ou si vous avez des questions, vous pouvez joindre la patrouille au 819 861-2752.

Pour assurer un service permanent, nous avons aussi besoin de bénévoles! patrouille@protectionlacbrompton.ca.



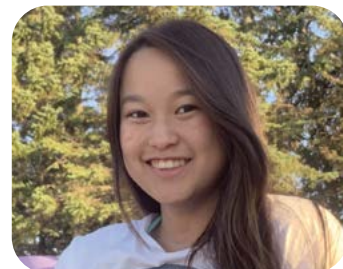
Lauréanne Savard



Nicolas Bellerose-Morin



Juliane Landry



Sarah Breton

PAUL BÉLEC, RÉSIDENT DU LAC BROMPTON NOUS RACONTE LE LAC TEL QU'IL L'A CONNU...

par Jacinthe Bilodeau, Directrice générale



Paul Bélec

«J'ai connu le lac Brompton au début des années 60, un lac un peu comme un lac à truite du grand nord! L'eau était limpide, pas de sédiments, pas de résidus sur les roches. Dans le temps, il était à peu près inhabité.

J'ai appris en placotant avec les vieux ce qui s'était passé au début des années 1900.

Le lac a été flotté! Comme la rivière des Outaouais, on y a fait la drave pendant plus de 40 ans, en faisant des «boums», en encerclant les billots avec des chaînes que l'on traînait avec le fameux bateau à vapeur que j'ai vu en 1963 dans la baie Larochelle, calé et en train de pourrir. Et dans la baie Williamson, il y avait de gros anneaux d'acier ancrés dans le roc sur l'île située en face du Domaine du Mont-Cathédrale ainsi que sur la rive près du chalet suisse. Les billots coupés l'hiver étaient apportés

sur la glace et au printemps, on venait avec le bateau à vapeur, on faisait le tour de l'ensemble des billots et on traînait ça à l'autre bout du lac. La drave s'est faite jusqu'en 1942.

Sur le cadastre original du lac qui date du début des années 1880, le lac n'est pas au niveau d'aujourd'hui: sa superficie est beaucoup plus petite et c'est dans les années qui ont suivi qu'on a construit le barrage et surélevé le niveau du lac pour faciliter la drave. C'est la compagnie Williamson & Crombie qui était propriétaire du lac Brompton sauf la partie de la brasserie jusqu'à la Rocaille qui était associée aux terres agricoles des rangs de St-Denis. Cette compagnie détenait tout le reste du lac ainsi que le moulin à scie à Kingsbury. Et le propriétaire monsieur Williamson avait un chalet dans la baie qui porte son nom.

L'engouement pour des chalets sur le bord de l'eau a débuté dans les années 40 et les héritiers de M. Williamson ont décidé de séparer l'immense territoire qu'ils avaient en deux sections, une rive et une boisée. Pour définir le terrain riverain, une ligne topographique a été tracée à 10 pieds au-dessus du niveau des eaux hautes plus 100 pieds mesurés horizontalement. Il faudra attendre ensuite 1976 et la loi sur l'aménagement et l'urbanisme pour avoir une nouvelle définition de ce qu'est un terrain riverain. C'était la première structuration du territoire! Ceci explique que par endroits, par exemple à la plage McKenzie, on construisait la route sur le terrain riverain mais la route est très loin de la plage. À d'autres endroits tels sur le chemin Bombardier, on tombe presque dans l'eau. La présence d'une falaise fait en sorte qu'il y a seulement 100 pieds et que dans les endroits très bas, il peut y avoir 1 000 pieds de profond, ce qui est le cas dans le fond de la baie Williamson.

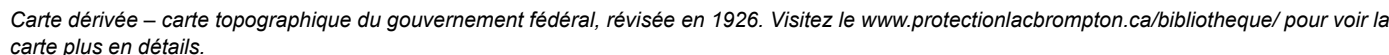
La partie arrière boisée, le « back-land » a été vendue dès 1942 à International Cooperage (devenue les Frères Greif). Et d'autres grandes entreprises forestières ont été impliquées pour y faire la coupe de bois.

Le terrain du bord de l'eau a commencé à se développer en 1946 et c'est J. Armand Bombardier qui a racheté le tour du lac, le terrain résiduel de cette subdivision de 1942. L'histoire dit qu'il a racheté ce terrain en échange de carrières, de terrains forestiers et mines qu'il avait. L'année suivante, il a tout revendu ce tour du lac sauf les îles pour 100 000 \$ à John Charland, un « jobber », qui avait fait de l'argent en prenant des coupes de bois. John avait pu amasser ce capital quand il a commencé à couper le bois avec les premières scies à chaîne qui ont remplacé le godendard (grande scie qui sert à tronçonner ou à fendre le bois dans le sens de sa longueur). Le capital reçu de John Charland a permis à J.A. Bombardier d'ouvrir sa première usine de Ski-doo. Il a gardé une partie

Et là, le lac Brompton a commencé à être habité sur la rive ouest. Dès 1948, monsieur Charland a commencé à vendre des terrains au bord de l'eau à partir de la plage MacKenzie et comme John n'était pas développeur, chaque nouveau propriétaire devait faire son propre chemin dont la largeur était prévue à 20 pieds. Et les terrains se sont vendus un à la suite de l'autre, c'est comme ça que le chemin des Baies a été construit initialement, petit bout par petit bout. Les chemins ont depuis été refaits par les municipalités mais on imagine facilement qu'au début les chemins n'étaient pas

Pour ce qui est de l'évolution de la faune, on m'a raconté que le bedeau du curé Deslandes - qui était curé au début des années 60 et qui avait son chalet au Petit lac Brompton - venait ici dans les années 30. Il descendait la Côte de l'Artiste, prenait une chaloupe à rames et ramait jusqu'à la pointe de la baie Carbuncle et là il prenait du

Voilà à ma souvenance, une partie de l'histoire du lac Brompton! »





ACTIONS MUNICIPALES

NOS MUNICIPALITÉS À L'ŒUVRE

Les trois municipalités entourant le lac Brompton s'impliquent dans la protection de notre environnement et pour elles non plus, les projets ne manquent pas. Voici donc quelques mots de leur part.



Plus que jamais, la Municipalité du Canton d'Orford est active afin de mieux protéger l'environnement sur l'ensemble de son territoire. Depuis plusieurs années déjà, la Municipalité participe financièrement avec l'octroi de subventions attribuées à l'APLB afin d'assurer la qualité de l'eau du lac Brompton.

Cette année, la Municipalité est fière de contribuer avec un montant de 25 000 \$ pour aider l'association à effectuer la lutte contre le myriophylle à épi. La Municipalité est aussi heureuse de constater que l'APLB a réussi à recueillir des investissements majeurs et des efforts collectifs d'envergures qui pourront permettre d'aider au contrôle de cette espèce aquatique envahissante.

Enfin, comme vous le savez sans doute, la Municipalité s'est dotée d'un comité consultatif pour la protection des lacs en 2022. Nous remercions la participation des membres, dont M. Jean Nadeau, comme membre citoyen et engagé sur le sujet. Le but de ce comité est d'établir des discussions sur les grands enjeux pour lesquels la Municipalité désire obtenir des recommandations, et ce, particulièrement sur le sujet concernant les espèces aquatiques envahissantes tel que le Myriophylle à épi.

Pour plus d'informations sur nos actions ou sur l'environnement, nous vous invitons à consulter notre site Internet au www.canton.orford.qc.ca. Nous avons une nouveauté cette année, soit l'ajout de la section « fiche explicative » qui pourrait susciter votre intérêt. De plus, si ce n'est pas déjà fait, nous vous invitons à vous inscrire à nos bulletins d'information, à nos infolettres ainsi qu'à notre page Facebook.



La Municipalité de Racine continue à œuvrer pour l'évolution et le développement visant à la mise en place des recommandations présentées aux élus visant le lac Brompton. Le tout avance de façon encourageante.

En plus de la lutte continue contre le myriophylle à épi, la Municipalité a plusieurs autres projets en branle visant la protection du lac. Elle travaille notamment à renouveler sa flotte de bouées en s'en procurant deux nouvelles annuellement. Les élections municipales de novembre 2021 ont amené deux nouveaux conseillers sur le comité de l'environnement, soit monsieur Michel Bergeron et madame Louise Lafrance Lecours. Parmi nos priorités, mentionnons la protection de notre environnement contre les espèces exotiques envahissantes ainsi que la mise en place d'un programme visant la protection des bandes riveraines, qui débutera en 2023.

Toutes ces initiatives, que ce soit par la réduction de la circulation sur le lac, la protection des bandes riveraines ou l'éradication du myriophylle à épi, ont pour but la protection de l'écosystème du lac ainsi que la sensibilisation de la population quant aux dangers de l'érosion et de la sédimentation en cas de non-respect de la réglementation. La Municipalité remercie à l'avance les riverains de leur collaboration.



La municipalité de Saint-Denis-de-Brompton poursuit ses efforts pour améliorer la qualité de l'eau provenant de la côte de l'Artiste. Malgré quelques ralentissements, le prolongement du réseau sanitaire est prévu pour 2023.

À l'aide d'une nouvelle réglementation et de l'embauche d'un inspecteur à l'hygiène du milieu, la municipalité met en œuvre son plan de mise aux normes des installations septiques déficientes du territoire. Ce plan sur 5 ans combiné à un programme d'aide financière permettra de réduire l'apport de phosphore et d'azote, contribuant à la prolifération des cyanobactéries dans les plans d'eau.

Finalement, l'expertise du bassin versant du ruisseau Nickel se poursuit afin d'identifier les sources d'érosion, dans l'optique de parvenir à diminuer la quantité de sédiments migrant vers le lac.

**Orford, Racine et
Saint-Denis-de-Brompton
vous souhaitent un bel été!**



DIVERS

LES MERCI



Louise Chrétien

Un départ qui laisse un très grand vide!

Louise Chrétien qui a rejoint nos rangs comme vice-présidente en 2015 et que

vous avez sûrement rencontrée lors de nos nombreux projets se déroulant sur le lac laisse son poste sur le C.A. Elle en a « mené large » comme on dit car sous sa direction, l'APLB a pris des ailes, a réalisé maints grands projets et fait des pas de géants en matière de protection de l'environnement et du lac. Nous ne saurions comment la remercier et lui témoigner notre appréciation pour tout le travail réalisé. Merci Louise!

Un merci sincère!

Josée Constantineau et Jacques Laforce, tous deux membres du C.A. très impliqués dans nos projets ont terminé leur mandat l'automne dernier. Une autre grande perte pour l'APLB.



Jacinthe Bilodeau

Et une bonne nouvelle, l'APLB a dorénavant une DG!

Jacinthe Bilodeau s'est jointe à l'équipe comme directrice générale et dirigera l'APLB, secondée par le C.A. Il s'agit d'un poste à mi-temps qui permettra à l'APLB d'en faire davantage pour la protection du lac Brompton. Bienvenue Jacinthe!

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION 2021-2022 DE L'APLB

- Denis Mercier, président
- Jean Nadeau, vice-président

- Lise Préfontaine, secrétaire-trésorière
- Domenico Farinaccio, administrateur

- Nancy Froment, administratrice
- Line Lamoureux, administratrice
- Gabrielle Mercier, administratrice

MERCI À TOUS NOS BÉNÉVOLES ET AUX MEMBRES DE NOS DIVERS COMITÉS!

• Communications

Domenico Farinaccio,
Line Lamoureux,
Lise Préfontaine,
René Lacourse

• Marais

Lucie Gagnon,
Yves Lauzière,
Vincent Létourneau,
Gabrielle Mercier,
Marie Sauvé,
Benoit Truax

• Navigation

Denis Arsenault,
Louise Chrétien,
Denise Hébert,
Diane Lapointe,
François Mercier,
Jean Nadeau

• Tributaires

André Corriveau,
Stéphane Desjarlais,
François Mercier,
Guy Mercier.

VOUS AIMERIEZ DONNER UN COUP DE MAIN À L'APLB OU INTÉGRER NOTRE ÉQUIPE?

- Devenez membre de l'APLB et si possible, membre du C.A.
- Offrez quelques heures de disponibilité comme bénévole pour l'un de nos projets
- Adhériez à notre « banque de compétences » en offrant une aide spécialisée

- Supportez l'APLB financièrement en adhérant au Club des Grands Protectors

Il suffit de remplir le *formulaire d'adhésion* ou la fiche *Je m'implique* et de nous la faire parvenir



c.p. 223 | Succ. St-Denis-de-Brompton | J0B 2P0

www.protectionlacbrompton.ca

Suivez-nous sur Facebook !

NOS PARTENAIRES 2021-2022

Un gros merci à tous nos partenaires sans qui nous ne pourrions réaliser nos projets!

Merci en premier lieu à la Fondation de la faune du Québec et au Regroupement des organismes de bassins versants du Québec qui supportent nos projets de lutte contre le myriophylle à épi.



Gouvernement
du Canada

Government
of Canada



Emploi et
Développement social Canada

Employment and
Social Development Canada

Merci également à la MRC de Memphrémagog et aux municipalités d'Orford, de Racine et de Saint-Denis-de-Brompton, partenaires constants de l'APLB.



SAINT-DENIS
DE-BROMPTON

Merci à nos Grands Protecteurs 2021 et 2022.

Grands Protecteurs or



brasserielaqbrompton
Christian Couture

Famille Annie Dubuc
et François Léveillé

Grands Protecteurs bronze



Nicole Corbeil
et René Couture



Jean-Philippe Beaulieu



Caroline Bédard
et Francis Vachon

- Émilie Beaulac et Jasmin Bouchard
- Hélène Bergeron et Alain Lussier
- Mario Bouchard
- Pierre-Marc Bouchard
- Linda Boutin
- Chantal Braun et François P. Boissonneault



Jean Bernard

- Émilie Comeau et Jocelyn Blanchard
- André Corriveau
- Alain Courtois
- Patricia Couture
- Frédéric Destrée
- Joanne Fortier et Gaétan Desrosiers
- Olivier Homans

Grands Protecteurs argent



Reine St-Cyr
et Vincent Dufour



Légumes fraîchement préparés

Famille René Dionne



Danielle
et Michel Rousseau



Famille Jean Le Prohon



Nathalie Lemelin



Sylvie Béchard
et Vincent Aubin



Alexandra
et Éric Dostie



Huguette Bombardier
et Jean-Louis Fontaine



Simon Desautels

- Micheline Beaudet et François Rainville
- Nancy Bélanger et Marc Barbeau
- Hélène Brassard
- Geneviève Brouillard
- Sylvie et Serge Champagne
- Joane Demers et Pierre Rivard
- Famille Greame Fraser
- Carole Hébert et Yves Chaput

- Sylvie LeBlanc et Jean-Pierre Cadrin
- Michelle Leduc et André Mayers
- Claudia Ménard et Luc Durivage
- Céline Moquin
- Jean Royer
- Jocelyne et Hubert Tourville
- Fondation Richard Verreault

- Julie et Paul Laplante
- Louise Laplante
- Sophie Lessard et Éric Mazerolle
- Nicole Marier et Denis Boisvert

- Lyne Martin et Yves Labranche
- Bianca Nanini et Luc Gagnon
- Annie Ouellet et David Bilodeau
- Daniel Roy